https://enseignants.se-unsa.org/De-la-nouveaute-du-cote-de-l-EMI-ou-pas



De la nouveauté du côté de l'EMI... ou pas !

- Je suis... - Prof de lycée - collège - Je suis professeur documentaliste -

Date de mise en ligne : mercredi 2 février 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

De la nouveauté du côté de l'EMI... ou pas !

Ça bouge du côté de l'Éducation aux médias et à l'information. Deux travaux viennent d'être publiés. Oui mais dans quels buts ? Voici quelques éléments de décryptage...

Le rapport de la commission *Bronner* intitulé *Les Lumières à l'ère numérique*1 a été publié le 11 janvier 2022. Dirigé par Gérald Bronner, spécialiste de sociologie cognitive, il est l'oeuvre de 13 spécialistes : journalistes, sociologues, historiens... Il dresse un état des lieux de la désinformation en ligne et des menaces que les *désordres informationnels* font peser sur la vie démocratique. Le rapport met l'accent sur l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et l'esprit critique, mais dresse le constat d'une EMI disparate selon les territoires, ne reposant bien souvent que sur les enseignants d'histoire-géographie et les professeurs documentalistes. Il préconise donc, entre autres, de systématiser l'EMI, dès le primaire et jusqu'au post-bac, et de renforcer la formation initiale et continue de tous les enseignants.

Dans le même temps est paru le *Vademecum pour l'éducation aux médias et à l'information2*. Il insiste, entre autres, sur la nécessité d'un projet autour de l'EMI, inscrit dans le projet de politique documentaire de l'établissement. Il revient sur le rôle primordial des professeurs documentalistes, maitres d'oeuvre de l'EMI, comme les désigne leur circulaire de missions.

Fort de ces travaux ambitieux, on était en droit de s'attendre à ce que, sur le terrain, des actions ambitieuses et novatrices se mettent en place. Que nenni! Dans la dernière circulaire ministérielle sur ce sujet en date du 27 janvier, les professeurs documentalistes sont à peine cités, les dispositifs mis en avant sont *du réchauffé* et le travail effectué par les collègues sur le terrain est loin d'être reconnu...

Nos préoccupations sur ce sujet sont largement partagées. Le SE-Unsa rejoint d'ailleurs l'avis exprimé par l'APDEN (Association des professeurs documentalistes de l'Éducation nationale) sur la circulaire EMI dans sa lettre ouverte adressée au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, à lire ici.

Les espoirs de mettre la citoyenneté numérique au coeur des priorités s'éloignent donc une nouvelle et il faudra à l'avenir - comme jusqu'alors d'ailleurs - ne compter que sur les bonnes volontés de quelques enseignants.

- 1) Lire le rapport Bronner
- 2) Lire le vademecum